

ALSH « Les Petites Canailles » - CHALAGNAC

ALSH « Jean Sigalas » - COULOUNIEIX-CHAMIER

« Les aventuriers du Lac »

Au Lac de Neufont Saint Amand de Vergt

Du 17 au 19 Juillet 2024



16 places



SEJOUR
MS / GS / CP

ALSH « Les P'tites Canailles » Tél: 05.53.13.47.81 / 06.79.53.02.53 alsh.chalagnac@grandperigueux.fr

ALSH « Jean Sigalas » Tél 05.53.53.45.01 / 07.89.23.06.72 alsh.coulounieixchamiers@grandperigueux.fr



OBJECTIFS DU SEJOUR

1- Acquérir l'autonomie sur la vie quotidienne et apprendre à vivre en collectivité

- *Adaptation de l'espace pour permettre aux enfants d'agir en toute autonomie
- *Mise en place de règles de vie sous forme de jeux
- *Participer aux tâches de la vie quotidienne (repas, rangement...)

- *Prise en compte des besoins et envies des enfants et instaurer un dialogue

2- Découvrir un nouveau lieu de proximité

- *Organisation de temps de Baignade, pêche...

3. Participer aux diverses activités plein air et eau

- *Réalisation des activités en lien avec les jeux olympiques
- *Organisation de temps ludiques dans un nouvel environnement
- *Découverte de nouvelles activités

PROGRAMME

Mercredi 17/07	Judi 18 /07	Vendredi 19/07
Installation Visite de la structure et de son site Jeux collectifs de présentation	Réveil musculaire Initiation pêche avec un intervenant diplômé « pêche »	Jeu x Collectifs : Mission Impossible sous forme de Défis et Rallye Photos <i>Baignade</i>
Pique-Nique (Fourni par les parents)	Repas	repas
Concours du plus grand Château de Sable ! Lancer de tong Goûter <i>Baignade</i>	Pédalo sur le lac Jeu du Molky / pétanque Parcours « nature » Goûter <i>Baignade</i>	<i>Rangement du campement</i> <i>+ petits jeux de départ</i> <i>Goûter</i> <i>Retour sur l'accueil de loisirs vers 17h</i>
LIVRET	LIVRET	
Repas pris sur place	Repas pris sur place	
Veillée « histoires contées »	Veillée « Nuit des étoiles filantes « perséides »	

EQUIPE D'ENCADREMENT

Ce séjour sera encadré par deux animateurs diplômés des ALSH de Chagnac (Audrey) et de Coulounieix-Chamiers (Lucas) , sous couvert de la Directrice de Chagnac qui interviendra en Surveillante de Baignade également.

TARIFICATION UNIQUE SÉJOURS ESTIVAUX 2024 3 jours-2 nuits

0-400€	9.00€ ATL déduites. 21€ sans aide
401-700€	12.00€ ATL déduites. 21€ sans aide
701-800€	25.00€
801-1000€	30.00€
1001-1250€	40.00€
1251-1500€	50.00€
1501€ et plus et NF	60.00€

Une majoration de 50% sera appliquée pour les enfants n'habitant pas et n'étant pas scolarisés sur une commune du Grand Périgueux.

Les tarifs comprennent l'ensemble des coûts liés au transport, à l'hébergement, aux activités et à l'encadrement.

Le Grand Périgueux met en place une tarification modulée afin de permettre au plus grand nombre d'enfants de partir en séjour. De surcroit, l'agglomération prend à sa charge une part importante du coût réel du séjour. Tout séjour commencé sera dû, quelle que soit la raison de la diminution du nombre de jours du séjour (maladie, rapatriement anticipé, météo...).

Les annulations devront se faire 1 semaine avant le départ. Aussi, toute annulation ne respectant pas ce délai entrainera la facturation de l'intégralité du séjour (sauf production d'un certificat médical).

**Une réunion d'information vous sera
proposée le Mercredi 3 Juillet 2024 de 18h30 à 19h30 sur
l'ALSH de Coulounieix-Chamiers**

ALSH CHALAGNAC / ALSH COULOUNIEIX-CHAMIER



« Les Aventuriers du Lac »

Au Lac de Neufont

Du 17 au 19 Juillet 2024



BULLETIN DE RÉSERVATION

A RETOURNER

AVANT LE LUNDI 17 JUIN 2024

À l'ALSH Les P'tites Canailles

alsh.chalagnac@grandperigueux.fr

Un mail de confirmation vous indiquera la validité de l'inscription

NOM DE L'ENFANT	PRENOM	AGE au 15/07	CLASSE 2023.24	ALSH d'origine

Nous, soussignés Mr/Mme.....représentants légaux de l'enfant,
souhaitons réserver une place pour le séjour « **Les aventuriers du lac** », se déroulant du
17 au 19 Juillet 2024.

Cette réservation vaut acceptation du règlement intérieur ainsi que l'autorisation pour les responsables du séjour de prendre toutes les mesures de prise en charge de mon enfant en cas d'incident.

Fait à Le Signature des représentants légaux